journal

de l'association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance

Guide des auteurs pour le *journal* de l'AOSAE

Le ***journal*** de l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) est publié quatre fois par année. L'AOSAE a établi les principaux objectifs suivants pour cette publication :

- partager l'information en service social particulièrement dans le domaine du bien-être de l'enfance
- partager les connaissances, compétences et recherches dans le domaine du bien-être de l'enfance et le domaine de matières connexes
- partager l'information sur le travail de l'AOSAE
- discuter de questions régionales, provinciales, nationales et internationales relatives aux enfants pris en charge et au bien-être à l'enfance
- disséminer l'information sur les livres, films, conférences et événements spéciaux relatifs au bien-être à l'enfance.

Le ***journal*** est distribué en plus de 7 800 exemplaires. Les taux d'abonnement annuel sont de 8 $ pour les membres des sociétés et de 26,50 $ pour les non-membres. Les lecteurs et lectrices du journal incluent:

- des administrateurs en protection de l'enfance
- des membres du conseil d'administration, travailleurs et travailleuses en service social, parents d'accueil et bénévoles des SAE
- des membres des SAE locales
- des travailleurs et travailleuses en service social et des administrateurs dans d'autres domaines
- des politiciens
- du personnel du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario
- des bibliothèques

Du fait que nos abonnés représentent toute une gamme de connaissances ayant trait à la protection de l'enfance et que leur engagement et niveau d'aisance par rapport aux questions reliées au bien-être de l'enfance varient aussi, nous essayons de réaliser une publication au contenu diversifié et aux approches différentes pour communiquer le message. Nous encourageons les auteurs à nous faire parvenir des photos et illustrations accompagnant leurs articles.

L'AOSAE recevra avec plaisir des articles d'individus qui travaillent au bien-être à l'enfance qu'il s'agisse de parents d'accueil, d'enfants ou de jeunes. Les articles et les témoignages personnels seront considérés pour fins de publication. Nous invitons les documents sommaires académiques ou de recherche également.

guide des auteurs

Article-vedette

Un article-vedette présenté pour considération devrait être soumis sur papier - dactylographié à double interligne - et en format électronique - disquette trois pouces utilisant “MSWord” si possible.

Les articles devraient inclure un titre et être accompagnés du nom de l'auteur, de son titre professionnel, du nom de son employeur et de toute autre information pertinente sur son expérience. Les articles devraient contenir entre 1 000 et 3 500 mots. Parfois, l'AOSAE publiera des articles plus longs selon le sujet. Autant que possible, les articles devraient être accompagnés d'illustrations ou de photos adéquates pour la publication.

Nous demandons aux auteurs d’articles déjà publiés ou d’articles soumis ailleurs pour publication, de nous en informer.

Articles d’actualité

Le ***journal*** publie également une courte section d’actualités couvrant les faits divers des agences membres de l’AOSAE, de courts rapports de parents d’accueil, les événements reliés au bien-être de l’enfance et aux activités connexes. Ces articles ont généralement moins de 300 mots.

Lettres à l'éditeur

L'AOSAE ne publie pas de lettres à l'éditeur mais demandera parfois aux personnes lui adressant ces lettres de bien vouloir soumettre leurs opinions sous forme d'articles pour fins de publication.

Critiques de livres et de vidéos

L'AOSAE demande régulièrement à certaines personnes de bien vouloir critiquer des livres et des vidéocassettes qui ont trait à la protection de l’enfance et qui pourraient intéresser nos lecteurs. Nous encourageons les soumissions non sollicitées pour considération. Ces critiques devraient être de 300 à 500 mots de long et inclure le titre, l'auteur, l'éditeur, la date de publication et le coût du livre ou de la vidéocassette.

Décisions sur la publication

Chaque article est lu par deux lecteurs indépendants. Si un article n’est pas choisi pour fins de publication, l’AOSAE en informera l’auteur par écrit et tout le matériel soumis sera rendu.

Édition

Si votre article est accepté pour publication, des révisions mineures pourraient être nécessaires. Ces révisions ne changeraient pas la substance de l'article. Si des changements majeurs sont jugés nécessaires, nous communiquerons avec l’auteur directement pour suggérer des modifications avant la publication. Dès que la date de publication sera déterminée, nous en aviserons l’auteur; toutefois, l’AOSAE se réserve le droit d’en retarder la parution si nécessaire. Les auteurs d’articles publiés recevront des exemplaires du ***journal*** de l’AOSAE à titre gracieux, une fois publié.

Les soumissions et les demandes d’information devraient être adressées à:
L'Éditeur, *journal* de l'AOSAE
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance
75, rue Front est, 2e étage
Toronto, Ontario. M5E 1V9
Téléphone: (416) 366-8115
Télécopieur: (416) 366-8317